L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 10 JUILLET 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 10 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—deux terrains situés dans le Premier District, connus sous le nom de "Propriété de Battoir," dans l'Est borné par les rues Gravier, Poydras, Front et Delta—De plus, deux terrains, même lieu, connus sous le nom de "Propriétés de Battoir"—Aussi, à 3 heures P. M. au No 354 rue des Remparts, dans le Premier District, une machine, se composant de vapeur et ses appartenances.

Par H W Palfrey, à la Bourse d'Encan de St-Charles, dans la Rotonde au rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles à midi, du scrip de Compagnies d'Assurance des actions du chemin de fer Pontchartrain et des actions de la Société Agricole-Aussi, une bonne résidence dans la rue Chippewa, avec un grand terrain pour le compte de mineurs—vente à longs termes.

Par P J Spear, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles—un terrain rue Dumaine, entre Bourgogne et Dauphine, avec une maison en briques, à trois étages, cuisine en briques à étage, etc.

Par E Roger & Co., à 10 heures à leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée—200 caisses de bottes, souliers et brodequins—Vente sans réserve.

Par Eugène Tourné, au No 95 rue Vieille-Levée, 5 crates et 5 bonbonnes de faïence blanche et jaune, venant d'être débarquées.

Par S Guinault, à 10 heures, à l'angle des rues Royale et Toulouse, l'ameublement d'un salon de barbe.

Par B J Montgomery, aux écuries de F. Liser, rue Gravier à 10 1/2 heures—De beaux chevaux de selles et de harnais par paire et seule, beaux mulets d'habitation et de ville, jolis buggies couverts et découverts, harnais de selles &c., plus une salle d'encan, rue du Camp—Un assortiment général de meubles.

Par O. Valeton, à midi, à l'ordonnance grande Cour d'encan, rue de la Commune, presqu'en face de la rue du Bastion—Chevaux, mulets, charrettes, drays, buggies voitures etc.

Par Vincent & Co, au Nos 62 et 64 de la rue de la Douane, habillements, chapeaux; parapluies, chemises de dessous.

Par J N Robert, à sa salle d'encan, à 10 heures, un fonds de magasin de chaussures, chaussons, linge fait, etc., etc.

☞ **Achetez vos cosmetics et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.**

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 185.....Rue des Remparts.....185

ATTENTION!

☞ Propriétés de valeur à l'encan par le Shérif. Nous appelons l'attention publique aux ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue de Chartres, par le ministère du Shérif. Ces ventes comprennent:

1o Deux terrains contigus situés sur la Batture, et situant face à la Delta, entre celles Gravier et Poydras, Premier District; 2o Deux différents terrains formant une seule masse Delta, Gravier et Front.

3o Deux autres terrains contigus situés sur la Batture et faisant face aux rues Gravier et Front, entre celles Delta et Gravier, même District, l'un des dits terrains forme l'angle de Delta, Gravier et Front.

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

ATTENTION.

☞ Le Shérif procédera aujourd'hui 3 heures P. M. sur les lieux, No 354 rue des Remparts, Premier District, à l'adjudication d'une machine, se bouillotte, etc.

Les élections en Virginie.

Nous avons écrit souvent que le caractère des nègres était versatile et que les Radicaux ne devaient pas compter absolument sur leur vote. Nous en avons une preuve dans le vote important qu'ils viennent de donner en Virginie. Là les nègres ont toutes chances de voir manœuvrés de manière à constituer pour le candidat du conservateur à la première place de l'Etat une majorité de 60,000 Personne ne s'étant abstenu et la liberté la plus complète ayant régné pendant tout le temps de l'opération, cette élection peut être regardée comme l'expression sûre et juste de l'opinion actuelle en Virginie. Cet Etat pourrait avoir pris au sérieux la restauration dont le Congrès avait posé les bases, et tout le passé et le suffrage universel et l'égalité politique universelle. Les nègres y restent admis à tous les emplois et pour commencer ils seront représentés au Congrès par trois hommes de leur race et par un grand nombre dans la législature de l'Etat. Il n'en faut pas conclure qu'il y ait de la à une espèce d'égalité sociale univer selle du genre de celle à laquelle les nègres prétendent. Introduits au Congrès sur le pied de trois à la fois pour un seul Etat, tous ne voyons pas trop comment ils pourront les empêcher de siéger individuellement.

Cette portée électorale nous paraît être une leçon de dupes pour nos amis les Virginiens et très probablement ils s'en apercevront bientôt. Le discours prononcé par le candidat élu à la place de gouverneur lorsque venant de Norfolk il a fait son entrée à Richmond, la manière triomphale dont il a été reçu par toutes les classes et toutes les races confondues, les allocutions prononcées par les orateurs de toutes couleurs, la présence des nègres en tout lieu où le gouverneur élu avait à se produire ont l'allégresse universelle peinte surtout les figures, nous donnent à penser que la victoire des conservateurs n'est pas de nature à leur inspirer un enthousiasme durable. Nous doutons même qu'il y ait eu pour eux une victoire quelconque à en juger par la réponse de Walker aux discours de félicitation qui lui ont été adressés. Ses premières paroles ont été favorables au parti vaincu qui n'a voté contre lui, à ce prétendu, que par ignorance, mais à qui la Constitution reconnaît des droits égaux à ceux de tous et qu'il faut respecter, et ses dernières paroles ont été pour Grant, dont la sage détermination lui aurait ménagé ce triomphe électoral. Et tout le monde s'applaudit à cette manière de faire du conservateur. Nous doutons fort que les hommes sensés aient pu en être satisfaits, si, toutefois, il s'en trouvaient quelques-uns dans la cohue, ce qui est très problématique.

En effet, si nous évaluons de sang-froid le profit de cette élection virginienne nous n'y trouvons rien de flatteur ou d'encourageant pour l'avenir de cet Etat. Des nègres au Congrès, des nègres à la Législature, un nègre pour lieutenant gouverneur, ce qui amènera nécessairement des nègres dans toutes les administrations publiques et ce qui fortifiera Grant dans sa politique de fonctionnaires nègres pour les emplois fédéraux, c'est absolument toute situation à nous qui émissionné de ce régime, qui en souffrons cruellement et qui en désespérons. La légèreté de cette de la Virginie voudra-t-elle mieux que la nôtre? Une clique de blanc, dite conservateurs, ne pourra-t-elle pas y faire ce que une clique de blancs a fait ici? Les nègres y mettront-ils plus de scrupule? Ne les fera-t-on pas voter comme on voudra, et toute la législation ne sera-t-elle pas entachée de fraude, de corruption et de honte? Peut-être le gouverneur Walker nous dira-t-il plus de prudence que le gouverneur Warmoth, de la Louisiane, et refusera-t-il les bills de spoliation dont plusieurs ont eu ici tant de succès. Mais si ce même Walker, dit conservateur, est élu au Sénat des Etats-Unis, c'est un nègre qui gouvernera la Virginie et tous les bills alors obtiendront sans difficulté sa signature.

C'est ce qui nous porte à croire que cette journée électorale en Virginie est une journée de dupes et nous ne voyons d'habile que Walker lui-même qui a su se donner une de ces popularités auxquelles les électeurs ne résistent même, plus il y a exposé les autres, car il lui sera bien difficile, dans la situation mixte où il s'est placé, de contenter les deux partis. Nous voudrions bien qu'on nous expliquât comment un conservateur républicain qui accepte le suffrage universel, l'égalité politique, l'admission des nègres au Congrès et à tous les emplois, est plus conservateur qu'un républicain radical, quand on a tout accordé en principe, que reste-t-il à refuser en pratique? Rien. Pour représenter un homme qui déplaisait souverainement, les Virginiens, à corps perdus, se sont jetés dans le parti d'un autre dont ils ont fait triompher la bannière. Mais ce drapeau que portait-il? Il portait un nègre et un blanc se donnant la main pour acclamer de concert le candidat conservateur. Cela ne veut-il pas dire que ce candidat conservateur est tout aussi bien le gouverneur des nègres que le gouverneur des blancs? Alors, dans ses faveurs officielles, ce double gouverneur ne devra-t-il pas faire la part des nègres et la part des autres, de manière à donner à chaque race ce qui lui est électoralement dû? Il y a donc en là un quiproquo dont les conséquences fâcheuses ne tarderont pas à paraître. Au dit que ces élections virginiennes décèdent le caractère des élections de Mississippi et du Texas. C'est probable, mais s'il en est ainsi, nous n'en félicterons pas ces Etats, ne pouvant, en notre âme et conscience, augurer bien des législatures composées de nègres et de blancs.

☞ Voulez vous doubler le chiffre de vos affaires en 1870? Doubez vos annonces à MORRIS LAVY, agent général de GARDNER'S DIRECTORY, No 5, Commercial Place. 6

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni frais ni assurance.

Si vous voulez avoir un grand débit de soda servez-vous du sirop manufacturé par E. TURPIN, No 93, Vieille-Levée.

— M. le chevalier de H..., vieillard de quatre-vingts ans, souffrait depuis plus de trente ans de l'estomac; il n'a pas employé moins de sept médecins, dont trois empiriques. Il a pris successivement toutes les eaux minérales connues, sans aucun résultat. Il a pris pendant 20 jours, après chaque repas, une cuillerée à bouche de Chartreuse de Bellier, et depuis dit que qu'il ne fait usage, il n'a jamais eu aucun accident à reprendre. *Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.* 3

OHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRES DES SUCRES—M. Martin, agent spécial du Trésor, récemment en tournée d'inspection dans le Texas, a reçu de Washington l'ordre de se rendre à la Nouvelle-Orléans. Ce fonctionnaire est arrivé hier dans notre ville et s'est mis à l'œuvre. Il a pris M. Casey, collecteur de la Douane, auquel il prêtera son concours dans les enquêtes nécessitées par les récentes saisies.

On dit que M. Plasson, de la maison Plasson, Aviles & Co., de la Havane, est arrivé dans notre ville par le steamer Darien. Cette maison, ainsi que nous l'avons rapporté précédemment, a prétenté, par l'intermédiaire de MM. Sullivan & Co., ses avocats, une demande en restitution d'une partie des sucres saisis, qu'elle déclare lui appartenir.

Hier matin, le marshall des Etats-Unis, agissant en vertu d'un warrant délivré par la Cour des Etats-Unis, a saisi les livres de la maison Aug. Couturié & Co, 37, rue de la Vieille-Levée. Ces livres doivent constituer nécessairement une base certaine pour les enquêtes des officiers de la Douane.

NOMINATIONS.—Une convention commerciale doit se tenir à Louisville dans le courant d'octobre prochain. Le maire de la Nouvelle-Orléans a nommé pour y représenter la ville, les délégués suivants:

MM. Charles Briggs, George W. West, T. Bailly Blanchard, Forrester Dolhonde, F. Del Bondio, Thomas H. Hunt, Isaac N. Marks, Moses Greenwood, L. H. Higby, John S. Wallis, Harry T. Hays, W. A. Jonnson, E. S. Keep, Wm M. Randolph, A. G. Ober, W. S. Pike, W. M. Perkins, John Viser, A. H. Summers, Marshall, J. Smith, Alfred Penn, E. A. Tyler, G. L. Lauchland, A. W. Bosworth, Leo Grandati et G. T. Tucker.

VINS SAISIS—Des ventes de vins saisis ont lieu chaque jour à la Douane de la Nouvelle-Orléans. Un public nombreux se presse à ces encans qui sont aussi favorables pour les acheteurs que désastreuses pour la marchandise elle-même. Il est à souhaiter pour les Etats-Unis qu'ils se bisent de produire des vins, car tout cela n'est guère fait pour encourager le commerce d'importation.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT—Hier matin, à la Sixième Cour de District, juge Cooley, a été appelée l'affaire pour libération contre la caution de $20,000 donnée par William Durbridge, négociant rue Poydras, en faveur de la Compagnie des Abattoirs. 10,000 pour l'exportation et 7,000 pour la spéculation. Stock sur place 366,000 balles dont 270,000 d'Amérique. Stock sur mer 531,000 balles dont 49,000 d'Amérique.

Liverpool, 9 juillet, p. M.— Farine 24 à 6 d. Blé 9 à 5 d. Bacon 62 à. Lainages et tissus calmes. Graisse calme. Porc languissant.

Le Havre, 9—Coton disponible 48 c. (f)

Passe du Sud-Ouest, 9, midi— Baromètre 29.60. Brise Ouest fraîche.

Arrivé à 8.30 a. M: Steamer Liberty, Reed, Baltimore via la Havane, à Whitempson & Hasley. Navire Caledonia, Carter, du Havre, chargement général à Meeker, Knox & Co.

Cité de Calcutta, calant 18 pieds 3 pouces, a dû attendre une marée au dehors, une heure après midi depuis le 1er juillet. Il a passé la barre ce matin à 7.30.

Cité pris la mer: Navire Ubland, barque Dorette, brick Three Sisters.

FAITS DIVERS.

ADMINISTRATION DES POSTES.— Le colonel A. M. Hobbs a été nommé agent spécial des postes, en remplacement de L. Dany, pour la Sixième Division du Sixième District. Ce District comprend les Etats de la Louisiane et du Texas. Le bureau du nouvel agent est situé au bureau de poste de la Nouvelle-Orléans.

LE GÉNÉRAL HANCOCK.—Le général Hancock appartient à notre ville par les excellents souvenirs qu'il y laisse; et tout ce qui se rapporte à ce brave et loyal officier est de nature à intéresser le public orléanais.

Des correspondances du Nord annoncent que l'ex-commandant militaire de la Louisiane sera probablement choisi par le parti démocrate, en Pennsylvanie, comme candidat à la place de gouverneur de l'Etat. Elles ajoutent que le général est disposé à céder aux désirs qu'ont les démocrates parmi les membres de son parti et, qu'il se demettra, s'il est élu, des fonctions qu'il remplit dans l'armée des Etats-Unis. Nous pensons que le parti démocratique ne fera pas d'embarras pour la candidature du général Hancock, tout posée, et couronnée de succès. Lorsque nous parlons des services de l'un des officiers qui l'honorent le plus, mais la Pennsylvanie ne saurait confier les hautes fonctions de gouverneur à un homme qui soit plus digne et plus capable de les remplir.

VOYAGE URBAIN.—Le capitaine Edgeworth, chargé du service municipal, ne se lassera au sénat les commerçires de police un rapport de juillet sur l'état de la voirie urbaine au point de vue de l'hygiène. Il demande que les citoyens, comme le public peut le faire chaque jour, que les rues des Second et Troisième Districts laissent grandement à désirer relativement à la propreté. Dans la plupart entre elles, le service de nettoyage, curage des ruisseaux et enlèvement des boues est mal fait.

En général, particulièrement dans les Second et 3ème Districts, les ruisseaux sont dans un état pitoyable, et le soin de les nettoyer est laissé aux pluies d'orage. Les entre-croisements des boues ne peuvent qu'engendrer des émanations malsaines et la négligence des personnes chargées de ce service ne saurait être plus coupable.

Il est à espérer que le rapport du capitaine Edgeworth, à cet égard, ne restera pas lettre morte, et que l'administration tiendra sérieusement la main à la stricte exécution du service.

Le capitaine Edgeworth examine aussi la question des grands canaux. Il demande que ceux qui existent dans les faubourgs et au milieu de nuit, et que les boues et les ordures soient enlevées immédiatement et sans délai aucun.

En ce qui concerne les divers abattoirs de la ville, dont le nombre s'élève à 41, le rapport constate qu'ils sont inspectés soigneusement chaque semaine, et que la propreté en est satisfaisante. Les quinze marchés publics ont payé au capitaine Edgeworth, se trouver en bonne condition; le marché aux légumes et aux fruits de 2ème District excepté. Il a beaucoup d'améliorations, les eaux n'y arrivent pas en assez grande abondance.

Le commissaire des rues et l'inspecteur de la ville ont été informés, dit le rapport, de ce fait, mais jusqu'à ce jour ils n'ont donné aucune attention à cet important sujet.

Il ressort de ce document que l'ensemble général de la voirie, au point de vue de la salubrité publique, laisse gradement à désirer. Nous ou chaud ne cette question est d'une importance majeure, dans une ville où il serait si facile de faire circuler nuit et jour, et en abondance, l'eau dans les ruisseaux et les rues, il demeure de signaler le mal pour que l'administration s'empresse d'y porter aussitôt le remède.

Nous espérons que le rapport du capitaine Edgeworth attirera, comme il le mérite, l'attention de la Municipalité orléanaise. Sur ce sujet nous sommes parfaitement d'avis que l'administration doit prendre des mesures *radicales*.

CONSEILS DE VILLE.

ALDERMEN.—Réunion hier soir sous la présidence de M. Wiltz.

Le rapport favorable est fait par le voyer, sur la proposition de M. Wiltz, de changer la route du chemin de fer de la Levée et des casernes afin d'éviter le percement de deux maisons. M. Wiltz appuye la proposition après avoir cédé le fauteuil à M. Harrison.

M. Prados demande que la Compagnie fasse une gare commune avec les autres compagnies à la tête de la rue du Canal. La résolution est adoptée.

Plusieurs résolutions sont adoptées pour le pavage de certaines rues, ainsi que pour la construction de banquettes.

Soixante jours sont accordés à M. Merritt pour l'usage du wharf devant la carcasse du steamer Gent (Grant).

MM. Prados et Brady sont chargés de faire un rapport sur le transfert et l'usage proposé de la bâtisse de feu de la rue du Canal.

Plusieurs propositions, relatives à des intérêts particuliers, sont adoptées.

Demande est faite d'affermer le Parc de ville au prix de $25 par mois. M. Shields fait observer qu'il faudrait enfin savoir ce que peut rendre le Parc. La pétition est référée.

Après une discussion, peu intéressante, sur les contrats faits avec des entrepreneurs, le Conseil s'ajourne.

CONSEIL DES ASSISTANTS ALDERMEN.—Séance extraordinaire de vendredi, 9 juillet.—Présidence de M. Pandely.— Dix membres sont présents.

Le conseil s'occupe des questions de salubrité publique en général, et particulièrement d'une ordonnance relative au dépôt des immondices dans le fleuve, près de la pointe des abattoirs.

L'ordonnance est déposée sur le bureau pour être appelée.

Pendant que cette question était soumise au Conseil, une discussion s'élève, dans le cours de laquelle il est annoncé que certaines contribuables ont refusé de payer leur taxe parce que la ville a négligé de faire des réglements sanitaires ainsi que la prescrit la Législature.

Une résolution déclarant inefficace l'ordonnance No 152 est adoptée.

Résolution de M. Breen, pour construire deux bateaux de sauvetage. Déposée sur le bureau.

Un amendement est proposé relativement à une résolution relative au curage des précédentes séances, pour la construction de trois bateaux dragueurs. Cet amendement propose que ce nombre soit réduit.

Une discussion très vive s'élève. Le président décide qu'un amendement dans les mêmes conditions, présenté au Conseil, ayant été précédemment repoussé, celui-ci n'est pas dans l'ordre. Après une tentative infructueuse de M. Logan, pour faire repousser l'avis du président, la résolution est rejetée comme étant contraire aux réglements.

Résolution pour faire vendre un cheval de la maison de travaux, devenu inutile. Adopté.

Résolution pour la construction d'une route plus durable rue des Français à la place du chemin qualifié actuel qui est en très mauvais état.

Renvoyé au comité des rues et débarcadères.

Lecture de plusieurs mémoires.—Renvoyés aux comités dont ils relèvent.

Pétition de Peter Dorpf qui demande la place de gardien du Parc de la ville, et offre de payer $25 par mois pour cette position. Renvoyé au comité des finances.

Pétition d'un certain nombre de conducteurs de drays qui disent négligé de faire enregistrer leurs licences au bureau du maire, après les avoir prises; ils argument de leur ignorance et demandent la réduction de l'amende de $50 qu'ils ont encourue. Renvoyé au comité des finances après une légère discussion.

Résolution ordonnant au surintendant des waterworks de faire un rapport sur l'état des plugs d'incendie. Passé à la deuxième lecture.

Résolution autorisant le contrôleur à déposer dans les malles de l'Etat fixés tous les bills recevables, tels que billets dûs par les fermiers des marchés, etc., comme sécurité collatérale pour le paiement des intérêts sur les bons de la ville. Adoptée.

Résolution autorisant le commissaire des rues à acheter 400 pieds de tuyaux pour le service de jardinier de la ville à la Place Jackson.

Deuxième lecture.

Résolution du Conseil des Aldermen accordant à la Compagnie de City Railroad une augmentation de cinq années de son privilège, sous certaines conditions. Renvoyé au comité des rues et débarcadères.

La séance est levée.

☞ LA POUDRE LABORÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent.

A vendre chez Ball, Lyons & Co., 40 et 42 rue du Camp; Ducouqé, 39 rue de Chartres; A. Griffo, 285 rue Royale. ☞

Nouvelles d'Europe.

FRANCE.

Le *Journal Officiel* contient les décrets qui constituent le bureau du Corps législatif. M. Schneider est nommé président. MM. Alfred Leroux, Jérôme David et du Miral sont nommés vice-présidents. On voit qu'il n'y a pas plus de changement ici qu'ailleurs. Un troisième décret confère à M. Jérôme David le titre de grand officier de la Légion d'honneur. Cette nomination donne une signification toute particulière à la lettre de M. de Mackau. Ce n'est pas en effet l'éloquence, ce ne sont pas les services rendus qu'on peut récompenser en M. David, ce ne sont que les principes. C'est un témoignage de sa satisfaction et d'encouragement donné au début d'une législature, au président de la réunion parlementaire de la rue de l'Arcade et à son amie.

Il paraît avéré maintenant que la lettre à M. de Mackau, bien qu'elle ne soit pas datée, est postérieure à la lettre de M. de Persigny, et que par conséquent elle y répond. Il y a eu à cet égard, en haut lieu, une série d'allées et venues qui ne manquent pas d'être réjouissantes. D'après les informations de la *Presse*, trois ministres auraient été particulièrement blessés par le jugement sévère de M. de Persigny. Ces trois ministres, dont le nom n'est pas difficile à trouver, auraient sollicité un auguste désaveu au *Journal Officiel*. Ce désaveu aurait même été rédigé à l'avance et soumis en conseil aux Tuileries. Là, il aurait rencontré comme obstacle la volonté du personnage même auquel on le demandait. Le désaveu direct n'était pas obtenu, on aurait cherché un biais, et on aurait obtenu, comme lèche de consolation, la publication de la lettre de M. de Mackau, seule sur les trois ministres mensacés de la conservation momentanée de leur porte-feuille.

La *Gazette des Tribunaux* du 20 juin publie la note suivante:

"Hier ont été terminées les interrogatoires des individus arrêtés à la suite des scènes de désordre de Paris et qui avaient été transférés au fort de Bicêtre.

"Le nombre de ceux qui n'ont pas été mis en liberté est réduit à cent soixante treize, qui ont été écroués à la prison de la Santé dans la soirée d'hier. Il n'en reste plus un seul aujourd'hui au fort de Bicêtre.

"Quelques incriminés avaient, dans l'origine, été incarcérés dans la maison de la Santé; ils ont presque tous été mis en liberté, après avoir subi des interrogatoires auxquels ont procédé plusieurs commissaires de police.

"Il en reste enfin une quarantaine environ au Dépôt et à la Conciergerie, qui ont été maintenus par les commissaires de police en état d'arrestation. Ils ont été interrogés aujourd'hui même par un juge d'instruction, en sorte que d'ici à peu de jours toute cette affaire sera entièrement terminée."

Cette note n'est relative qu'aux individus arrêtés dans la rue et qui ont été conduits au dépôt, à la Conciergerie, au fort de Bicêtre. Elle se tait, malheureusement, sur les personnes arrêtées à domicile et détenues dès à Mazas. Nous continuons donc à ignorer si l'incrimination de complot est maintenue envers ces personnes, et si, en tout cas, elle trouve prétexte dans l'instruction de leur affaire. Il est à craindre que cette instruction ne marche point aussi rapidement qu'elle qui a permis de vider les casemates de Bicêtre.

AFFAIRES INTERNATIONALES.

Le pendant franco-belge, resté dans l'ombre pendant la période électorale, commence à revenir au premier plan. On avait signalé les attées et venues des commissaires de cabinet Frère-Orban entre Paris et Bruxelles: le *Public* nous donne le mot de ces déplacements. Les deux gouvernements paraissent ne pas mieux s'entendre qu'il y a quelque temps: les difficultés restent entières. D'après la feuille que nous venons de citer, les délibérations auraient porté, en dernier lieu, sur un projet formulé par le gouvernement belge, et qui semblait être le dernier mot du cabinet de Bruxelles; mais après une longue discussion, les commissaires français auraient déclaré ne pouvoir adopter ce projet, dont leurs interlocuteurs auraient, de leur côté, persisté à maintenir toutes les dispositions.

M. Cornudet, conseiller d'Etat et président de la commission, aurait alors proposé la rédaction d'un projet nouveau de note commune, relatant les observations présentées de part et d'autre, et établissant que, par suite d'un défaut d'entente, les délégués des deux pays déclarent leur mission terminée, et rendent compte de leurs travaux à leurs gouvernements; cette note aurait été adressée et communiquée aux deux cabinets intéressés. Toutefois le gouvernement belge aurait reculé devant la clôture définitive des négociations; il aurait, à la dernière heure, modifié son projet et fait de nouvelles propositions basées sur les précédentes délibérations. La commission se serait réunie de nouveau pour les examiner, et ses séances devraient continuer la semaine prochaine. Tels sont, en substance, les renseignements que donne le *Public*, un journal avoué par le cabinet belge et qui paraît sur une propriété satisfaisante solution.

Il est à espérer que le rapport du capitaine Edgeworth, à cet égard, ne restera pas lettre morte, et que l'administration tiendra sérieusement la main à la stricte exécution du service.

Le capitaine Edgeworth examine aussi la question des grands canaux. Il demande que ceux qui existent dans les faubourgs et au milieu de nuit, et que les boues et les ordures soient enlevées immédiatement et sans délai aucun.

En ce qui concerne les divers abattoirs de la ville, dont le nombre s'élève à 41, le rapport constate qu'ils sont inspectés soigneusement chaque semaine, et que la propreté en est satisfaisante. Les quinze marchés publics ont payé au capitaine Edgeworth, se trouver en bonne condition; le marché aux légumes et aux fruits de 2ème District excepté. Il a beaucoup d'améliorations, les eaux n'y arrivent pas en assez grande abondance.

Le commissaire des rues et l'inspecteur de la ville ont été informés, dit le rapport, de ce fait, mais jusqu'à ce jour ils n'ont donné aucune attention à cet important sujet.

Il ressort de ce document que l'ensemble général de la voirie, au point de vue de la salubrité publique, laisse gradement à désirer. Nous ou chaud ne cette question est d'une importance majeure, dans une ville où il serait si facile de faire circuler nuit et jour, et en abondance, l'eau dans les ruisseaux et les rues, il demeure de signaler le mal pour que l'administration s'empresse d'y porter aussitôt le remède.

Nous espérons que le rapport du capitaine Edgeworth attirera, comme il le mérite, l'attention de la Municipalité orléanaise. Sur ce sujet nous sommes parfaitement d'avis que l'administration doit prendre des mesures *radicales*.

CONSEILS DE VILLE.

ALDERMEN.—Réunion hier soir sous la présidence de M. Wiltz.

Le rapport favorable est fait par le voyer, sur la proposition de M. Wiltz, de changer la route du chemin de fer de la Levée et des casernes afin d'éviter le percement de deux maisons. M. Wiltz appuye la proposition après avoir cédé le fauteuil à M. Harrison.

M. Prados demande que la Compagnie fasse une gare commune avec les autres compagnies à la tête de la rue du Canal. La résolution est adoptée.

Plusieurs résolutions sont adoptées pour le pavage de certaines rues, ainsi que pour la construction de banquettes.

Soixante jours sont accordés à M. Merritt pour l'usage du wharf devant la carcasse du steamer Gent (Grant).

MM. Prados et Brady sont chargés de faire un rapport sur le transfert et l'usage proposé de la bâtisse de feu de la rue du Canal.

Plusieurs propositions, relatives à des intérêts particuliers, sont adoptées.

Demande est faite d'affermer le Parc de ville au prix de $25 par mois. M. Shields fait observer qu'il faudrait enfin savoir ce que peut rendre le Parc. La pétition est référée.

Après une discussion, peu intéressante, sur les contrats faits avec des entrepreneurs, le Conseil s'ajourne.

CONSEIL DES ASSISTANTS ALDERMEN.—Séance extraordinaire de vendredi, 9 juillet.—Présidence de M. Pandely.— Dix membres sont présents.

Le conseil s'occupe des questions de salubrité publique en général, et particulièrement d'une ordonnance relative au dépôt des immondices dans le fleuve, près de la pointe des abattoirs.

L'ordonnance est déposée sur le bureau pour être appelée.

Pendant que cette question était soumise au Conseil, une discussion s'élève, dans le cours de laquelle il est annoncé que certaines contribuables ont refusé de payer leur taxe parce que la ville a négligé de faire des réglements sanitaires ainsi que la prescrit la Législature.

Une résolution déclarant inefficace l'ordonnance No 152 est adoptée.

Résolution de M. Breen, pour construire deux bateaux de sauvetage. Déposée sur le bureau.

Un amendement est proposé relativement à une résolution relative au curage des précédentes séances, pour la construction de trois bateaux dragueurs. Cet amendement propose que ce nombre soit réduit.

Une discussion très vive s'élève. Le président décide qu'un amendement dans les mêmes conditions, présenté au Conseil, ayant été précédemment repoussé, celui-ci n'est pas dans l'ordre. Après une tentative infructueuse de M. Logan, pour faire repousser l'avis du président, la résolution est rejetée comme étant contraire aux réglements.

Résolution pour faire vendre un cheval de la maison de travaux, devenu inutile. Adopté.

Résolution pour la construction d'une route plus durable rue des Français à la place du chemin qualifié actuel qui est en très mauvais état.

Renvoyé au comité des rues et débarcadères.

Lecture de plusieurs mémoires.—Renvoyés aux comités dont ils relèvent.

Pétition de Peter Dorpf qui demande la place de gardien du Parc de la ville, et offre de payer $25 par mois pour cette position. Renvoyé au comité des finances.

Pétition d'un certain nombre de conducteurs de drays qui disent négligé de faire enregistrer leurs licences au bureau du maire, après les avoir prises; ils argument de leur ignorance et demandent la réduction de l'amende de $50 qu'ils ont encourue. Renvoyé au comité des finances après une légère discussion.

Résolution ordonnant au surintendant des waterworks de faire un rapport sur l'état des plugs d'incendie. Passé à la deuxième lecture.

Résolution autorisant le contrôleur à déposer dans les malles de l'Etat fixés tous les bills recevables, tels que billets dûs par les fermiers des marchés, etc., comme sécurité collatérale pour le paiement des intérêts sur les bons de la ville. Adoptée.

Résolution autorisant le commissaire des rues à acheter 400 pieds de tuyaux pour le service de jardinier de la ville à la Place Jackson.

Deuxième lecture.

Résolution du Conseil des Aldermen accordant à la Compagnie de City Railroad une augmentation de cinq années de son privilège, sous certaines conditions. Renvoyé au comité des rues et débarcadères.

La séance est levée.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Agitation en Angleterre.

La ligue de la Réforme.

Changements politiques en France

Prise de Sagua par Valmesada.

Elections du Mississippi et du Texas en novembre.

Candidature de Dent.

Inondations dans le Colorado.

Détails émouvants.

Nouvelles européennes.

Brest, 9—Le Great-Eastern est à 1734 milles des côtes de France. Les officiers s'attendent à trouver des bas-fonds en sondant, aujourd'hui.

Londres, 9—Le *Times* voit avec satisfaction le renvoi de la discussion des réclamations de l'Alabama. La présentation de celles ci au moment actuel n'aurait aucune conséquence avantageuse, et le sentiment général de lassitude à leur égard, qui règne des deux côtés, exige qu'une longue période de temps s'écoule avant que l'on s'en occupe de nouveau.

Nouvelles de Washington.

Washington, 9 juillet—Recettes du Revenu intérieur aujourd'hui $600,000.

Le général Banks est parti pour l'Europe.

L'ex-gouverneur Flanders, de la Louisiane, est à Willards.

La ligne britannique est à New-Port.

Le commissaire des patentes, Fisher, est de retour.

Seth D. Wood, collecteur du Revenu du 4me District du Texas a prêté serment aujourd'hui.

Molley n'a fait ni reçu aucune proposition relativement au remboursement de l'Alabama.

Wofford et Jenks, du Mississippi, ont visité aujourd'hui le Trésor. Ils ont reçu l'assurance que le gouvernement gardera une entière neutralité dans les élections prochaines, et que les généraux commandants s'abstiendront de toute partialité. Que la lutte entre les citoyens soit libre et loyale, et que le vote soit l'institution, c'est tout ce que demande le gouvernement. Il n'interviendra que si il maintien de l'ordre le réclame.

Le général John Cochran accepters la place de collecteur du 6me district de New-York.

Les banques Nationales ayant reçu notre signal du Bootwell prend des mesures pour que les dépôts de Cochrane soient reçus après la clôture des heures d'affaires.

Les Cubains ont reçu les nouvelles suivantes de Nuevitas et Puerto Principe, en date du 27 juin, et de Puerto del Padre et Las Tunas, du 26 juin.

Il n'y a en dans ces provinces aucun mouvement militaire sérieux. Les Espagnols ont reçu des renforts à Nuevitas et ainsi, en état de reprendre possession du chemin de fer depuis cette ville jusqu'à Puerto Principe et de porter secours à la garnison de cette dernière ville, actuellement menacée par le général Quesada. Dans le voisinage de Puerto del Padre il y a quelques escarmouches. La santé de l'armée cubaine, dit-on, est excellente, et son effectif augmente rapidement.

On attend avec anxiété d'être fixé sur les vues du gouvernement des Etats Unis et sur l'attitude qu'il prendra dans le conflit.

Le ministère de la marine a reçu la nouvelle que les Espagnols ont formé un renfort de tonnes, le Télégraphe, transmes les navires américains dans mer des Caraïbes.

Grant pense que le Mississippi et le Texas suivront l'exemple de la Virginie.

La santé du secrétaire de la guerre Rawlies est bonne.

Washington, 9—Les élections du Mississippi n'auront probablement pas lieu avant le quatrième mardi de novembre. Cela renvoie ces élections à une époque plus favorable pour les républicains.

Le gouvernement a décidé de ne pas laisser passer un plus grand nombre d'ex-officiers de l'armée confédérée.

Les ordres laissés à l'atelier où a été frappé la Mechanics Exchange, en face du Théâtre St-Charles, seront exécutés avec promptitude. 10 juin—1m PP

Societa Italiana di Mutuo Beneficenza.

Il membre che fanno parte della suddetta, sono avvisati che Domenica 11 del corrente alle ore 12 1/2 p. m. si terrà assemblea Lo invitate nel locale della Società, situato Vedere Levee tra Saint Philip e A. J. Perion.

Per ordine del Presidente

E. TROIS, segretario.

AVIS.

L'associé gérant devant s'absenter pour peu de temps, pour cause de santé, laisse Mr LOUIS MARTIN chargé de sa procuration.

Bâtiment No 18, rue Toulouse.

Nlle Orléans 9 juillet 1869.

9juillet—M,6,10,M. F. CHEROT.

GRANDE REDUCTION DE PRIX DANS LES MAISONS DE A. BILLAUD.

S HESSE, agent,
3, rue Tchoupitoulas
10juil—3f

Compagnie Générale Transatlantique

POUR LA HAVANE.

Le steamer Français DARIEN, Commandant Lachelier-Meule, partira régulièrement pour le port ci-dessus, le 15 courant, à 4 heures du soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à

L. GRAND & Co.,
No 15, rue Carondelet.

P. S.—Les chargeurs sont prévenus que le steamer "Mystic" remplira au pied de la rue St Louis (zone Dupuy), tous les jeudis, jusqu'à l'arrivée du DARIEN pour aux 12 courant à 10 heures du matin.

Les passagers sont également priés de se trouver à bord du steamer "Mystic" ce jeudi, 8 courant, à 10 heures P. M.

L. GRAND & CO.

CIRCULAIRE.

Nouvelle-Orléans, 3 juillet 1869.

AUX PLANTEURS ET AUTRES FLEURS DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Une exposition de produits industriels et agricoles aura lieu à Paris, du 1er juillet 1869, et le gouvernement Prussien y a invité les citoyens des Etats de notre Union par l'entremise des consuls Américains et du commissaire M. Washburn, qui doit quitter Paris le soir du 15 sept. ainsi.

M. T. Kreitschi, consul du gouvernement d'Allemagne à la Nlle Orléans m'a prié, avec l'approbation de l'ambassadeur de Prusse à Washington et l'ex-Ministre, à l'Exposition, les ressources agricoles de notre Etat.

Il est d'une importance vitale que pas un produit de toutes les nécessités pour faire connaître en Europe la richesse des produits de notre sol, à l'effet de développer les grands intérêts de notre Etat, et de not